

**La Résidence la Charmaie** est un lieu de vie adapté aux personnes âgées situé dans le village de Muraz. Elle bénéficie de la contiguïté avec l'école primaire ce qui favorise le rapprochement et la solidarité entre les générations. Inauguré en 2015, la Résidence met à votre disposition 62 chambres individuelles de long séjour, 3 chambres dédiées aux courts séjours et un foyer de jour de 15 places.



## Foyer De Jour

Le Foyer de Jour vous accueille dans un cadre agréable et vous propose des activités diversifiées et adaptées à vos envies. Vous bénéficiez des spacieux locaux de 270 m<sup>2</sup> situés au rez-de-chaussée de la Résidence, ouverts sur une terrasse et un grand parc, avec bac de jardinage et piste de pétanque.



A midi, la cuisine vous offre quotidiennement des repas variés et de qualité, basés sur le plaisir et le partage. Une collation vous est proposée dans la matinée, une autre sous forme de goûter dans l'après-midi.

Notre mission principale est de vous aider à maintenir une vie autonome à domicile, en complémentarité avec notre unité d'accueil temporaire et les soins à domicile. Nous souhaitons soutenir vos proches aidants, tout en favorisant le maintien de votre vie sociale.



Conditions d'admission Foyer De Jour :

- Être en âge AVS
- Ordonnance médicale
- Compléter le formulaire de pré-inscription disponible au secrétariat ou par mail à [info@charmaie.ch](mailto:info@charmaie.ch)

Informations pratiques Foyer De Jour :

- CHF 40.-/jour animations, repas et collation compris
- Lundi à vendredi 09H00-16H30 - journée(s) au choix - 50 semaines par année
- Possibilité d'organiser le transport pour les résidents de la commune
- Prestations de soins facturées à part à la caisse-maladie.

## Courts séjours

Si vos proches devaient s'absenter, il vous est possible de résider dans l'une de nos trois chambres d'accueil temporaire pour une durée de 7 jours minimum à 60 jours maximum. Les séjours brefs font l'objet d'une subvention permettant la réduction du coût de pension à CHF. 50.-/jour.

Selon les directives du canton, les lits de court séjour exigent un retour à domicile.

## Pour plus d'informations :

Tél. : 024 473 53 53 ou [www.charmaie.ch](http://www.charmaie.ch)